



HAL
open science

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Loiret. Rapport d'activité 2016

Théo Emeriau, Nicolas Roboüam

► To cite this version:

Théo Emeriau, Nicolas Roboüam. Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Loiret. Rapport d'activité 2016. [Rapport Technique] CBNBP-MNHN, Délégation Centre-Val de Loire, 5, avenue Buffon - CS 96407 45064 ORLEANS - CEDEX 2. 2016. hal-02516856

HAL Id: hal-02516856

<https://hal.science/hal-02516856>

Submitted on 24 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Loiret

Rapport d'activité 2016



Conservatoire botanique national du Bassin parisien
UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité
Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris– France
Tél. : 01 40 79 35 54 – cbnbp@mnhn.fr

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Loiret

Rapport d'activité 2016

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon, 75005 Paris
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jordane Cordier, Responsable de la délégation Centre
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Délégation Centre
5 avenue Buffon BP6407, 45064 Orléans Cedex 2
Tel. : 02 36 17 41 31 – Fax : 02.36.17.41.30
E-Mail : jcordier@mnhn.fr

Rédaction et mise en page : Théo EMERIAU, Nicolas ROBOÛAM

Relecture : Damien PUJOL



Opération financée par le département du Loiret

Conseil départemental du Loiret
Immeuble le Loiret
32 avenue Jean Zay
45000 Orléans

Crédit photo

Photo de couverture : Station d'Inule hérissée (*Inula hirta*) de la Vallée d'Enfer sur la commune d'Aulnay-la-Rivière (©MNHN-CBNBP/Nicolas ROBOÛAM)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. CONNAISSANCE DES ENJEUX FLORE DES ROUTES DEPARTEMENTALES DU LOIRET	5
1.1 – Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux.....	5
1.1.1 <i>Expertise des linéaires routiers inscrits aux programmes curage/dérasement 2016</i>	<i>5</i>
1.1.2 <i>Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux d'entretien et d'amélioration de voirie 2016.....</i>	<i>6</i>
1.1.3 <i>Appui technique pour la réduction des impacts lors des travaux sur le réseau</i>	<i>6</i>
1.2 – Synthèse des connaissances et des enjeux flore mis en évidence en 2016	6
1.2.1 <i>Tronçons à enjeux situés sur des secteurs inscrits au programme de curage/dérasement.....</i>	<i>7</i>
1.2.2 <i>Compléments d'inventaires et suivis des RD du Loiret</i>	<i>8</i>
1.3 – Soutien aux actions de communication autour du partenariat	10
2. EXPERTISE DU CBNBP POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SODENS	11
2.1 – Inventaire de la flore des itinéraires de randonnées du Loiret.....	11
2.2 – Réalisation d'inventaires « surfaciques ».....	14
2.2.1 <i>Inventaires type « maille »</i>	<i>14</i>
2.2.2 <i>Actualisation de stations d'espèces en danger critique d'extinction de la liste rouge régionale</i>	<i>15</i>
2.2.3 <i>Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2016 dans le Loiret</i>	<i>16</i>
2.3 – Animation du réseau de correspondants flore du Loiret.....	18
2.4 – Intégration de données financées par le Conseil départemental.....	18
2.5 – Etude bryologique de la vallée de la Notreure et de l'Aquiaulne	19
2.6 – Suivi des populations d'Inule hérissée en vallée de l'Essonne	20
2.7 – Appui à la création d'un parc départemental en Vallée de l'Essonne	21
3. BILAN COMPTABLE DU NOMBRE DE JOURS CONSACRES A CHAQUE VOLET DU PARTENARIAT	23
4. PERSPECTIVES DE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT	23
ANNEXES	25
ANNEXE I : Synthèse des reports d'intervention nécessaires pour le programme de curage/dérasement 2016	25

Introduction

Né du souci de mieux prendre en compte les enjeux floristiques dans les programmes d'entretien et de travaux menés sur le réseau routier du département, le partenariat entre le Département du Loiret et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien a débuté en 2011. Une première convention pluriannuelle sur trois ans (janvier 2011 à janvier 2014) a été signée, puis renouvelée sur la même durée pour la période de 2014 à 2016.

Comme les années précédentes, l'expertise du CBNBP s'est déclinée en deux volets répondant à des objectifs à la fois de l'agenda 21 du département, et de « Loiret, capital nature » : entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales, et appui à la mise en œuvre du Schéma d'Orientation départemental des Espaces Naturels Sensibles (SODENS).

Le partenariat s'est donc poursuivi en 2016, année représentant une période charnière entre la fin du deuxième rapprochement triennal entre ces deux structures, et la préparation du renouvellement de notre collaboration. Il s'est traduit par l'affectation d'un demi ETP de chargé d'études/de missions scientifiques de la délégation Centre-Val de Loire du CBNBP. La cellule informatique du CBNBP a également été sollicitée pour la saisie des données (produites par les salariés et correspondants du Loiret, ou bien issues d'études locales) et la réalisation de requêtes et d'extractions spécifiques (intervention de l'administrateur des données du CBNBP et d'un technicien informatique).

Le présent rapport détaille les actions effectuées en 2016, organisées cette année encore autour des deux axes suivants :

- amélioration de la prise en compte des enjeux floristiques dans l'entretien et la gestion des dépendances vertes des routes départementales (accotements, fossés, talus et délaissés) ;
- appui à la création d'un parc départemental en vallée de l'Essonne, et actualisation de la connaissance de la flore vasculaire et des bryophytes du département (notamment des itinéraires de randonnées).

1. Connaissance des enjeux flore des routes départementales du Loiret

Objectif initial du partenariat, ce volet a encore été conséquent, à l'image des années précédentes. Ont été impliquées la Direction des Risques majeurs et de l'environnement ainsi que la Direction de l'Ingénierie et des Infrastructures. Les missions du CBNBP ont donc répondu à un double objectif :

- concernant le réseau routier départemental soumis à des travaux de curage/dérasement ; prospecter les sections de route avant toute opération et localiser les espèces et/ou habitats patrimoniaux pour éviter de les impacter ;
- concernant le reste du réseau routier départemental ; compléter la connaissance de la flore de ces dépendances vertes, par la réalisation de relevés sur le terrain et l'extraction, à partir de la base ©FLORA, des données récentes issues de prospections hors partenariat du CBNBP ou de ses correspondants.

Les résultats des expertises menées dans le cadre de cet axe du partenariat sont synthétisés dans un document SIG transmis au Conseil Départemental du Loiret (ce document précise l'ensemble des cartes bilan présentées ci-après).

1.1 – Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux

Cette action a pour but de répondre aux besoins d'expertise du CD45 avant la réalisation des travaux d'entretien. Elle est cadrée par des programmes annuels ciblant les sections dont l'enjeu est à évaluer.

1.1.1 Expertise des linéaires routiers inscrits aux programmes curage/dérasement 2016

Comme chaque année, la Direction de l'Ingénierie et des Infrastructure nous a transmis le programme des secteurs nécessitant des travaux de curage/dérasement pour la saison 2015-2016. L'intégralité des 54 linéaires transmis lors de l'année 2016 a été, comme en 2015, évaluée en 2016 (cf. ANNEXE I). Au total 74 relevés ont été réalisés en 2016 sur des secteurs de curage/dérasement. L'année 2015 s'était révélée particulièrement remarquable en quantité de linéaires inscrits au programme et surtout en longueur cumulée à évaluer (239 km). Ce format 2016 de 126.5 km de linéaire, moitié moins important que l'année passée, a permis de plus grandes réalisations concernant les autres missions du partenariat.

1.1.2 Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux d'entretien et d'amélioration de voirie 2016

Concernant les sections de travaux de voirie, six linéaires programmés pour des réfections de remblais calcaires ont été transmis par la DII pour être expertisé avant intervention en 2016. Cinq sur les six n'ont pas révélé d'enjeu, et un présentait un talus sableux avec un enjeu faible mais non impacté par les travaux sur les remblais (cf. ANNEXE I).

1.1.3 Appui technique pour la réduction des impacts lors des travaux sur le réseau

Afin de minimiser au maximum les impacts liés aux travaux de curage/dérasement indispensables à la sécurité des usagers sur des secteurs à enjeu, la convention 2014/2016 intègre un axe répondant à cet objectif. Les interventions du CBNBP dans ce cadre dépendent des besoins de la D2I.

Des travaux programmés en 2016 sur la D963 sur un secteur sur lequel il existe un fort enjeu floristique dû à la présence d'une espèce protégée ont nécessité un appui du CBNBP. Un échange a donc eu lieu en septembre sur le terrain avec les équipes techniques afin d'identifier cette espèce (présentes sur l'accotement, le fossé et le talus) et de limiter les impacts du curage et du dérasement sur la station. Des relevés topométriques sur les fossés devront être réalisés par l'agence de Montargis pour préciser les zones d'interventions. Un accompagnement au montage d'un dossier de dérogation si nécessaire est proposé à la D2I.

1.2 – Synthèse des connaissances et des enjeux flore mis en évidence en 2016

Le niveau d'enjeu de chaque section de route prospectée a été évalué selon les 4 mêmes catégories définies en 2011 : nul, faible, moyen et fort. Ce niveau d'enjeu dépend de la patrimonialité de la flore et des habitats contactés (présence d'une ou plusieurs espèces patrimoniales ou invasives) et de l'impact potentiel des travaux sur la végétation (proportion de la population menacée par ces travaux, risque de dissémination pour les espèces invasives). Le terme « tronçons à enjeu » fait référence aux sections de route dont l'enjeu est non nul.

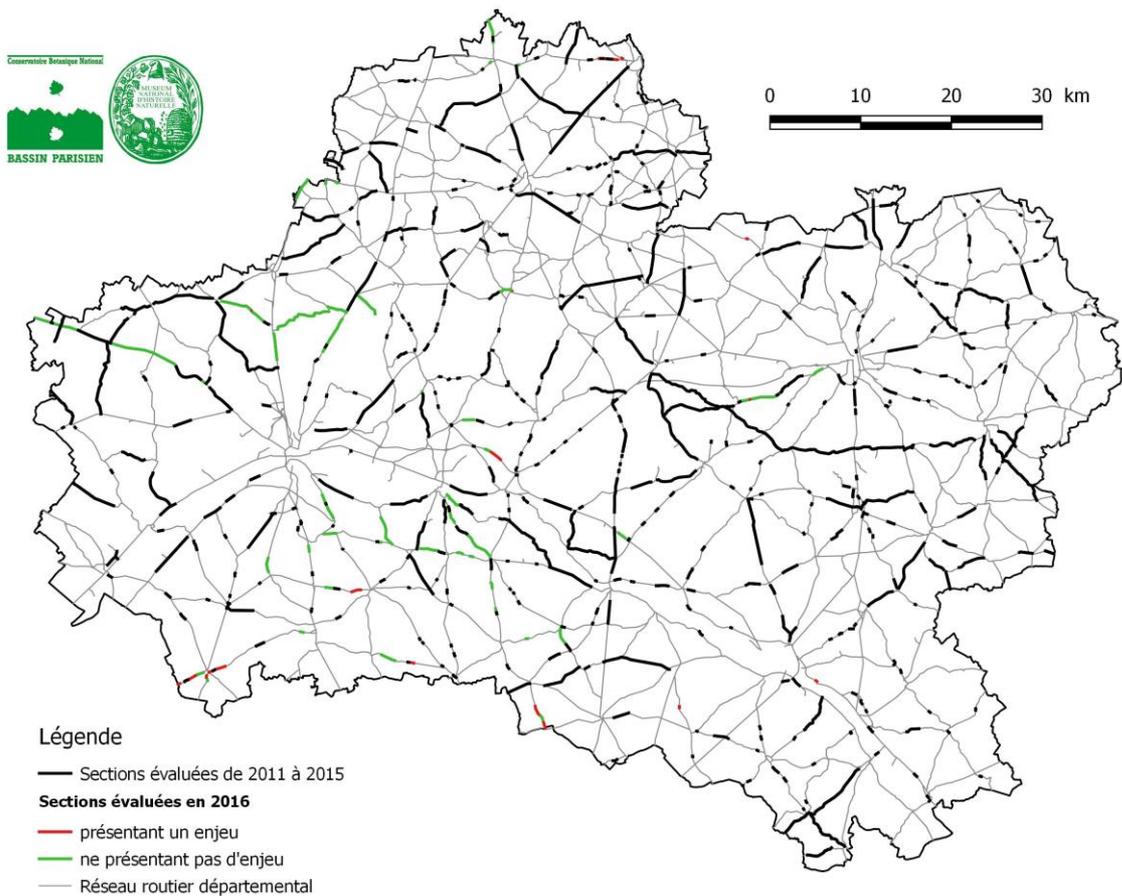
Les relevés réalisés en 2016 sur l'ensemble du réseau (85 relevés réalisés sur les bords de routes du Loiret) ont permis de mettre en évidence ou de confirmer plusieurs nouveaux secteurs à enjeu.

1.2.1. Tronçons à enjeux situés sur des secteurs inscrits au programme de curage/dérasement

Les résultats issus des prospections de 2016, ont mis en lumière 22 tronçons à enjeu se trouvant sur les 126,5 km de linéaires inscrits au programme curage/dérasement (cf. Carte n°1). Sur ce total, seulement six peuvent potentiellement être impactés par les travaux envisagés dans ce programme et nécessite un rapprochement du CBNBP avant réalisation des travaux (cf. ANNEXE I) :

- Le tronçon situé sur la RD 7 à Marcilly en Villette contient une espèce protégée régionale sur l'accotement, le Persil des montagnes (*Oreoselinum nigrum*), le nombre d'individus est estimé entre 11 et 100 (entre le PR12+800 et le PR13). Par ailleurs 1 à 10 individus d'une Oenanthe y ont été repérés au fond du fossé, si une confirmation par fruit reste nécessaire, il semble qu'il s'agisse d'Oenanthe à feuille de Peucedan (*Oenanthe peucedanifolia*), protégée régionale également ;
- Le tronçon situé sur la RD 17 sur les communes de Menestreau et Sennely abrite deux espèces patrimoniales des sols sableux : le Genêt des anglais (*Genista anglica*), déterminante de ZNIEFF et la Renoncule à feuilles de Cerfeuil (*Ranunculus paludosus*), protégée régionale ;
- Deux sections de la RD 61, à Ligny-le-Ribault, présentent un cortège d'espèces patrimoniales des sols sableux : l'Armérie des sables (*Armeria arenaria*) et le Passerage hétérophylle (*Lepidium heterophyllum*), déterminants de ZNIEFF et la Renoncule à feuilles de Cerfeuil (*Ranunculus paludosus*) ;
- A Courcy-aux-Loges, sur la RD 109, une belle végétation d'ourlet forestier acidiphile a été observé entre les PR 7+800 et 8. Un pied de Persil des montagnes (*Oreoselinum nigrum*) (enjeu réglementaire) a été observé, ainsi que plusieurs individus de Trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*), déterminants de ZNIEFF et de Campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*) ;
- Le tronçon situé sur la RD 24, à Malesherbes présente, en lisière forestière, des pelouses sèches sur sols calcaires riches en espèces patrimoniales : l'Orchis Homme-pendu (*Orchis anthropophora*), la Cardoncelle molle (*Carthamus mitissimus*) et une grande population d'Orchis singe (*Orchis simia*), tout trois protégés au niveau régional. A été notée la présence d'autres espèces patrimoniales de ce milieu (*Bupleurum falcatum*, *Teucrium chamaedrys*, *Helianthemum apenninum* et *Buglossoides purpureoceanulea*).

A l'issue des inventaires de 2016 un total de 304 sections de route ont été évaluées depuis 2011 pour les besoins d'interventions en curage/dérasement (cf. 1.1).



Carte n°1 : Tronçons routiers évalués de 2011 à 2015 pour le curage/dérasement et niveau d'enjeu floristique des sections évaluées en 2016

1.2.2. Compléments d'inventaires et suivis des RD du Loiret

En complément du travail réalisé sur les linéaires du programme de curage et de dérasement, des prospections ont eu lieu sur le reste du réseau géré par le département dans le but d'améliorer les connaissances du CBNBP concernant la diversité floristique des dépendances vertes des routes départementales. Certains de ces linéaires ont été inscrits au programme de prospection à la demande du CD45 (DRIME) tels que la RD60 en Fay-aux-Loges et Châteauneuf ou le coteau de la RD952 entre Gien et Briare.

En 2016, 85 relevés (en intégrant ceux réalisés dans le cadre de l'évaluation du programme curage/dérasement) ont été effectués le long des routes départementales du Loiret par le CBNBP (et son réseau de correspondants) et dans le cadre de ce partenariat. Ces derniers s'ajoutent aux 569 inventaires de flore capitalisés de 2011 à 2015 (pour un total de 654).

La prise d'importance de nouvelles missions (inventaires des itinéraires de randonnée, prospections en lien avec le projet d'ENS en Vallée de l'Essonne), et la baisse du linéaire inscrit au programme de curage/dérasement a conduit à une diminution du nombre total de

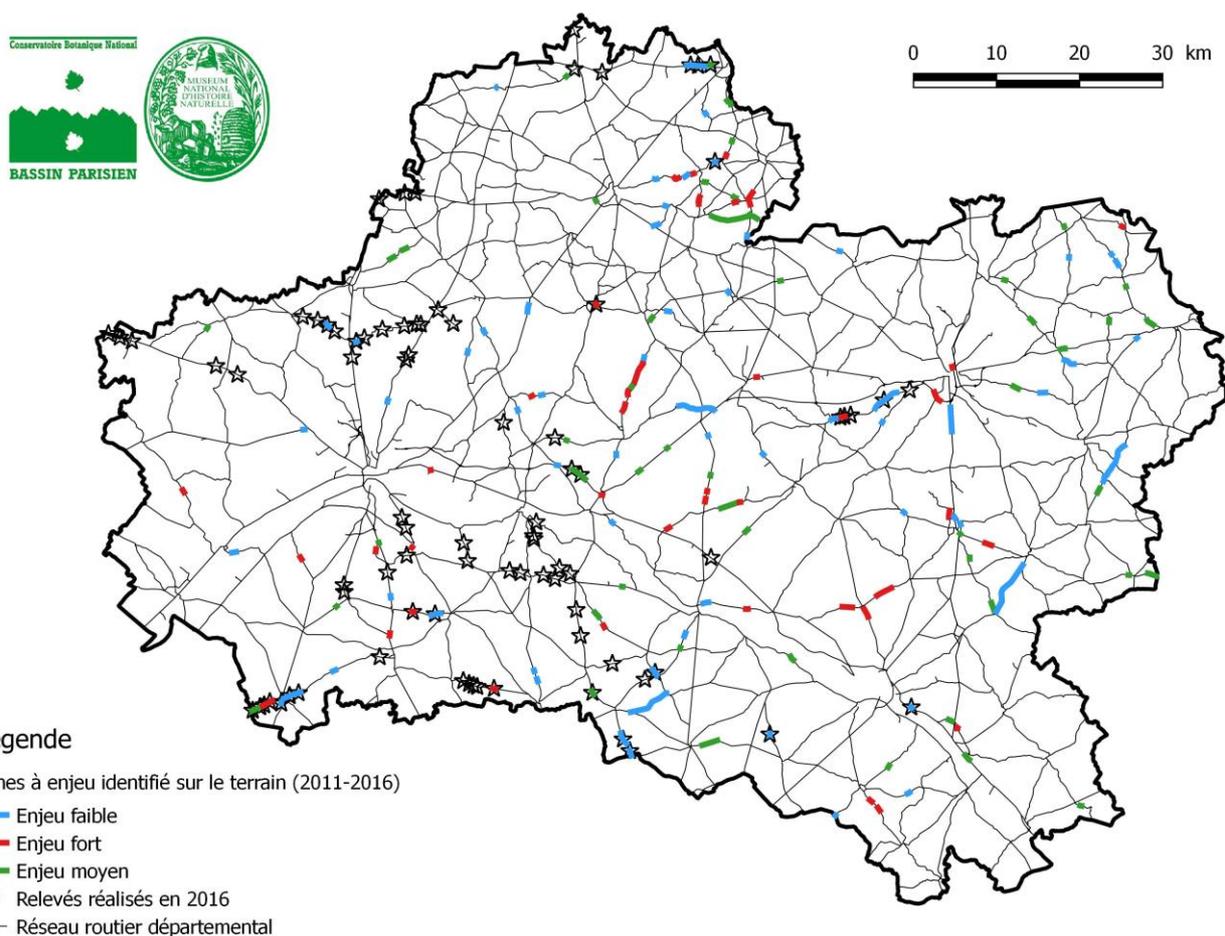
relevés réalisés en 2016 sur les RD. Cependant la dynamique d'accroissement des données reste bonne. Les relevés réalisés en 2016 ont permis l'évaluation des enjeux flore de 71 nouvelles sections. 26 d'entre elles présentent un enjeu (contre 34 en 2015).

→ 7 enjeux forts ;

→ 5 enjeux moyens ;

→ 14 enjeux faibles.

Depuis 2011, 85 km de secteurs à enjeu ont été identifiés sur le réseau des routes départementales (cf. Carte n°2). Cela correspond à 11% des tronçons prospectés. L'intégralité des données sont transmises en format informatique au CD45 pour actualiser l'atlas territorial et être mis en ligne sur GeoLoiret.



Carte n°2 : Relevés réalisés en bord de route en 2016 et enjeux flore identifiés de 2011 à 2016 sur le réseau routier du département du Loiret

Une nouvelle extraction des données saisies dans ©Flora et inventoriées en bord de route a été réalisée fin 2016 afin d'intégrer les relevés réalisés par des correspondants du CBNBP et

saisies depuis l'extraction de 2011. Cette opération devrait permettre d'enrichir encore le niveau de connaissance du réseau.

1.3 – Soutien aux actions de communication autour du partenariat

Le CBNBP a pris part à un CoDir infrastructures le 14 avril 2016 dans l'objectif de présenter les actions concrètement mise en œuvre dans le cadre du partenariat pour améliorer la prise en compte des enjeux flore du Loiret lors des interventions réalisées sur le réseau des routes départementales. Cette intervention avait été décidée suite à la destruction d'une station de Persil des montagnes (*Oreoselinum nigrum*) espèce protégée en région Centre-Val de Loire lors de travaux d'enfouissement d'une ligne THD en forêt d'Orléans. Ainsi ont été présentés à la D2I les résultats produits par le CBNBP, les retours d'expériences de l'unité entretien & amélioration sur la mise en œuvre du partenariat. Des échanges ont eu lieu à ce titre sur la possibilité d'intégrer la connaissance acquise sur la flore dans les travaux afférents aux bords de routes, autres que l'entretien comme le THD, les conduites de gaz (quels types de travaux ; qui sont les interlocuteurs ; et à quel stade intégrer la prise en compte de la donnée sur la flore et quelle forme privilégier ?). Les conclusions ont été retranscrites dans le compte-rendu du CoDir.

Le CBNBP a également de nouveau pris part avec le CD45 à la journée des gestionnaires des voies de communication organisée le 4 octobre 2016 par FNE, pour présenter les actions 2016 mise en œuvre sur les linéaires de communication (routes départementales et sentiers de randonnées).

Enfin le CBNBP a été associé à une réunion rapprochant le CD28 et le CD45 en décembre 2016 pour témoigner sur le volet « prise en compte des enjeux flore dans la gestion des dépendances routières ». La méthode d'évaluation des bassins de rétention sera également abordée en prévision d'une action 2017 avec le retour d'expérience du service des routes du département d'Eure-et-Loir.

2. Expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du SODENS

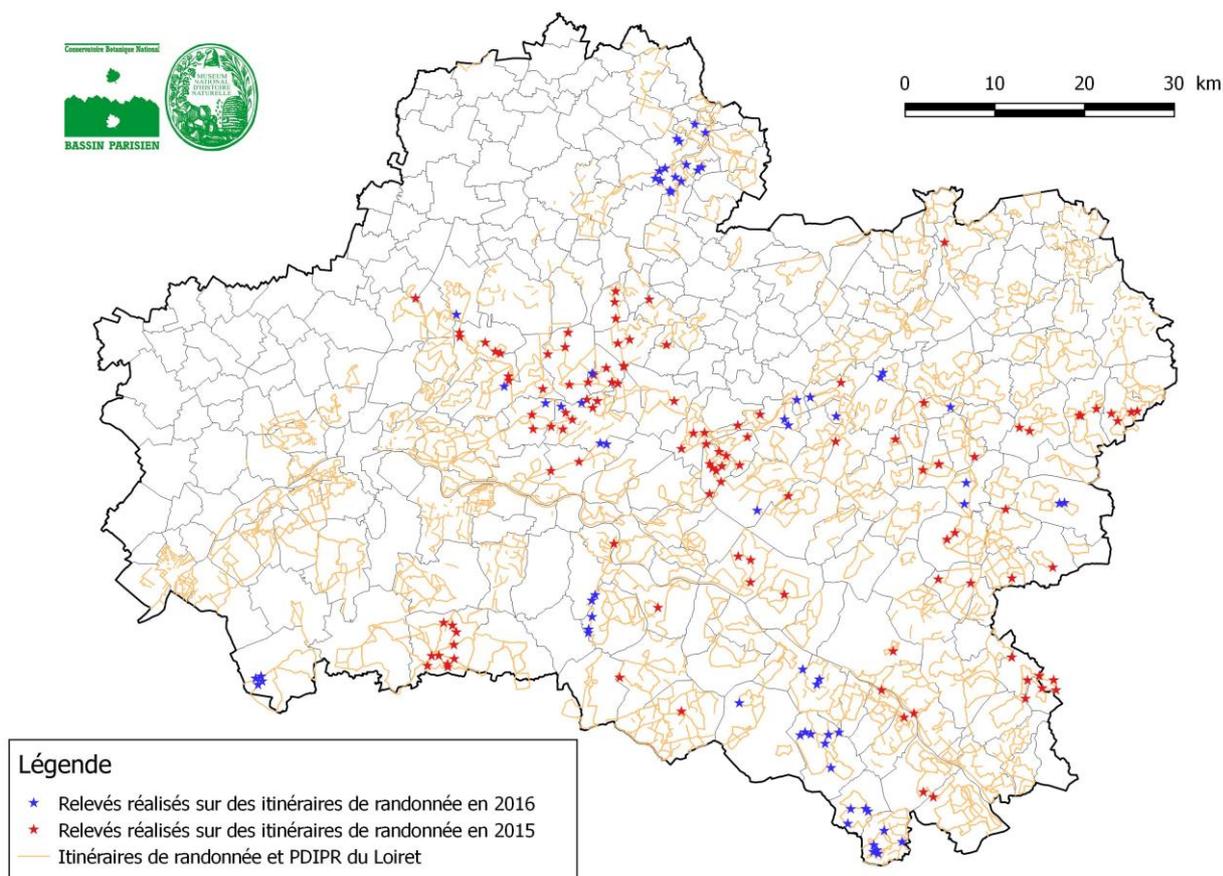
Dans le cadre de ce volet, les efforts de prospections réalisés lors des années précédentes pour améliorer la connaissance floristique du département du Loiret ont été poursuivis et même amplifiés par rapport à l'année passée. A ces prospections récurrentes s'est ajouté en 2015 un axe de connaissance des sentiers de randonnées du Loiret qui s'est poursuivi en 2016. De plus un travail spécifique a été produit sur la Vallée de l'Essonne pour répondre à un objectif de projet de création d'un nouveau parc départemental. Ainsi l'action du CBNBP concernant ce deuxième volet s'est organisée de la manière suivante :

- la réalisation et la saisie d'inventaires spécifiques aux sentiers de randonnées (en se focalisant sur les itinéraires de randonnées) ;
- la réalisation et la saisie d'inventaires concernant le département du Loiret dans des secteurs déficitaires en termes de connaissance (selon le programme d'échantillonnage du CBNBP) ;
- et la proposition, sur une approche multicritères, d'une liste hiérarchisée de sites éligibles pour la création d'un parc départemental dans la région naturelle de la vallée de l'Essonne.

En parallèle à ces actions, le maintien d'un dynamisme fort du réseau de correspondants du CBNBP produit un volume de données important. Ce dynamisme est soutenu par un travail d'animation qui s'inscrit sur plusieurs années (et dans le partenariat CD45/CBNBP) à travers des échanges techniques et des objectifs de prospections à actualiser à chaque début d'année.

2.1 – Inventaire de la flore des itinéraires de randonnées du Loiret

Dans la continuité de la synthèse des données existantes et de la première session de terrain effectuée en 2015, la récolte de données spécifiques aux sentiers de randonnées et de leurs emprises a continué en 2016. En 2016, 66 relevés ont été effectués de mars à septembre, portant le nombre total de relevés réalisés à 178 (leur répartition est illustrée sur la carte n°3, ci-après).



Carte n°3 : Relevés de terrain réalisés en 2015 et 2016 sur les sentiers de randonnée (itinéraires de randonnées et PDIPR) dans le Loiret

Comme convenu l'an passé après discussion avec la DRIME, les relevés de 2016 se sont concentrés exclusivement sur les itinéraires de randonnées. Les régions paysagères de la Vallée de l'Essonne (en lien avec la réalisation d'un Parc départemental, voir point 2.7), le Pays-Fort, la forêt d'Orléans et la Sologne ont été davantage parcourues.

Concernant le bilan des enjeux identifiés suite au travail de terrain 2016, un total de 197 sections (ou linéaires continus) a été évalué depuis 2015.

Ces données sont issues de différentes sources nommées dans le tableau 1 suivant.

Tableau 1 : Origine des données concernant les enjeux identifiés sur les itinéraires de randonnée

Sources	2000-2014	2015	2016	TOTAL
Relevés sur itinéraires de randonnée*	-	92	57	149
Données des correspondants	8	15	15	38
Autres relevés du CBNBP	9	-	1	10
TOTAL	17	107	73	197

* comprend les relevés réalisés dans le cadre du stage portant sur l'étude de l'Arnica des montagnes en forêt d'Orléans (8 relevés en 2016).

Le tableau 2 ci-dessous reprend le nombre de tronçons à enjeux identifié pour chacune des régions paysagères du département.

Tableau 2 : Enjeux identifiés pour chaque région paysagère du département

Régions biogéographiques	Enjeu nul	Enjeu faible	Enjeu moyen	Enjeu fort	Total enjeux	TOTAL
Vallée de l'Essonne	9	3	2	1	6 (40,0%)	15
Orléanais forestier	37	7	8	8	23 (38,3%)	60
Pays-Fort	27	4	4	2	10 (26,3%)	37
Sologne	14	6	2	6	14 (50,0%)	28
Puisaye	6	0	1	0	1 (14,3%)	7
Val de Loire	1	0	1	0	1 (50,0%)	2
Gâtinais pauvre	34	8	4	1	13 (27,7%)	47
Gâtinais riche	0	0	1	0	1 (100%)	1
Beauce	0	0	0	0	0	0
TOTAL	128	28	23	18	69	197

Parmi les cinq régions les plus prospectées, on peut noter que la Sologne, la Vallée de l'Essonne et la forêt d'Orléans présentent une proportion d'itinéraires à enjeux plus importante qu'en Puisaye et Gâtinais pauvre. Ces éléments recourent les conclusions mises en avant dans le rapport du CBNBP de 2011 « Appui technique à la révision du Schéma directeur des Espaces naturels sensibles du Conseil général du Loiret » qui soulignaient la richesse de ces régions naturelles pour la flore et les milieux qui peuvent être associés au bords de chemin.

2.2 – Réalisation d'inventaires « surfaciques »

Parallèlement aux inventaires menés sur des linéaires de communication, nous avons également eu, sur le territoire du Loiret, une approche dite plus surfacique à travers des prospections ciblées sur des mailles ou des stations.

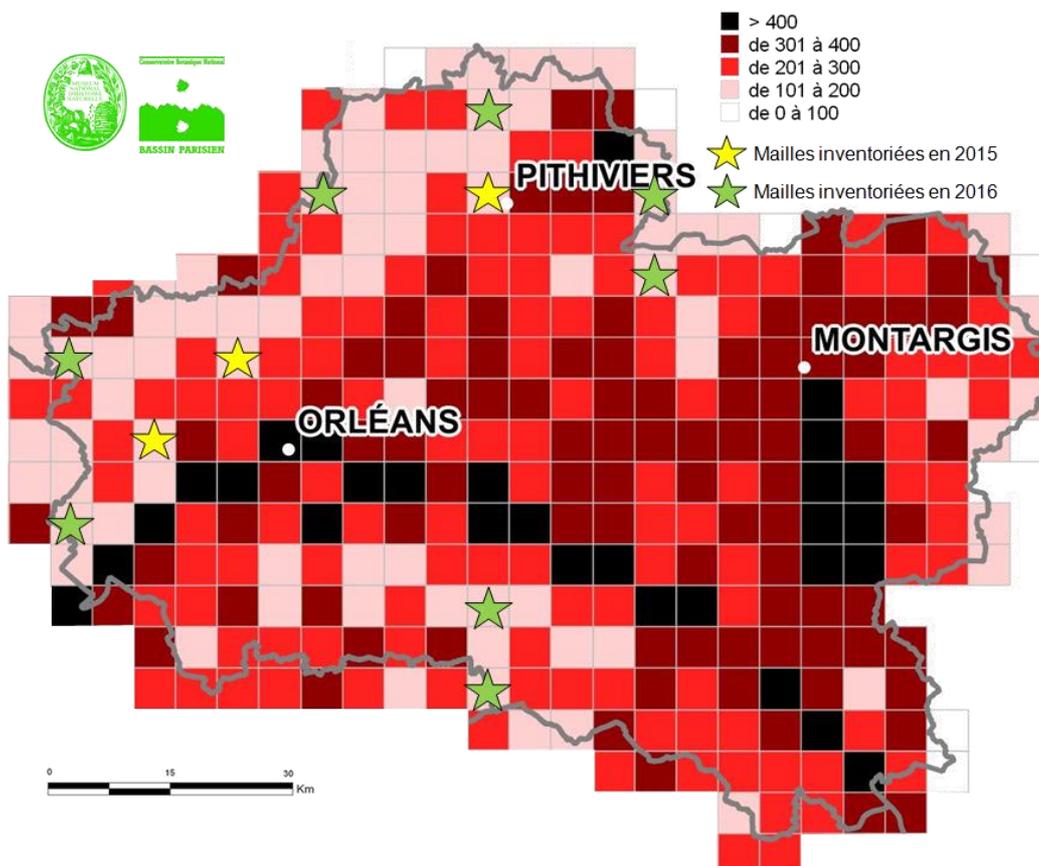
2.2.1 Inventaires type « maille »

Dans le cadre de sa mission d'agrément d'actualisation de la connaissance de la flore, le CBNBP a réalisé sur le Loiret des prospections sur des mailles carrées de 5 km de côté identifiées comme déficitaires en données à l'issue d'un bilan régional (action soutenue conjointement par le Conseil départemental du Loiret et le Conseil régional). Ces actions d'inventaires permettent de maintenir une actualisation en continu de l'atlas départemental de la flore du Loiret (atlas financé par le Conseil départemental de 2006 à 2007).

En 2016, ce travail a porté sur un total de 8 mailles en y consacrant 8 jours de récolte de données sur le terrain (en moyenne une journée par maille entièrement comprise en région Centre-Val de Loire en un ou deux passages). Un total de 64 bordereaux a été réalisé lors de ces prospections, et en appliquant le nouveau protocole du CBNBP d'actualisation des données. Un quart des actualisations de mailles réalisées cette année ont été financées dans le cadre du partenariat.

La carte ci-dessous représente l'état des connaissances du CBNBP sur le département du Loiret en mai 2016. Seules les stations géo référencées après 2000 (données récentes) ont été comptabilisées. De plus, seules les espèces indigènes et naturalisées sont représentées sur cette carte.

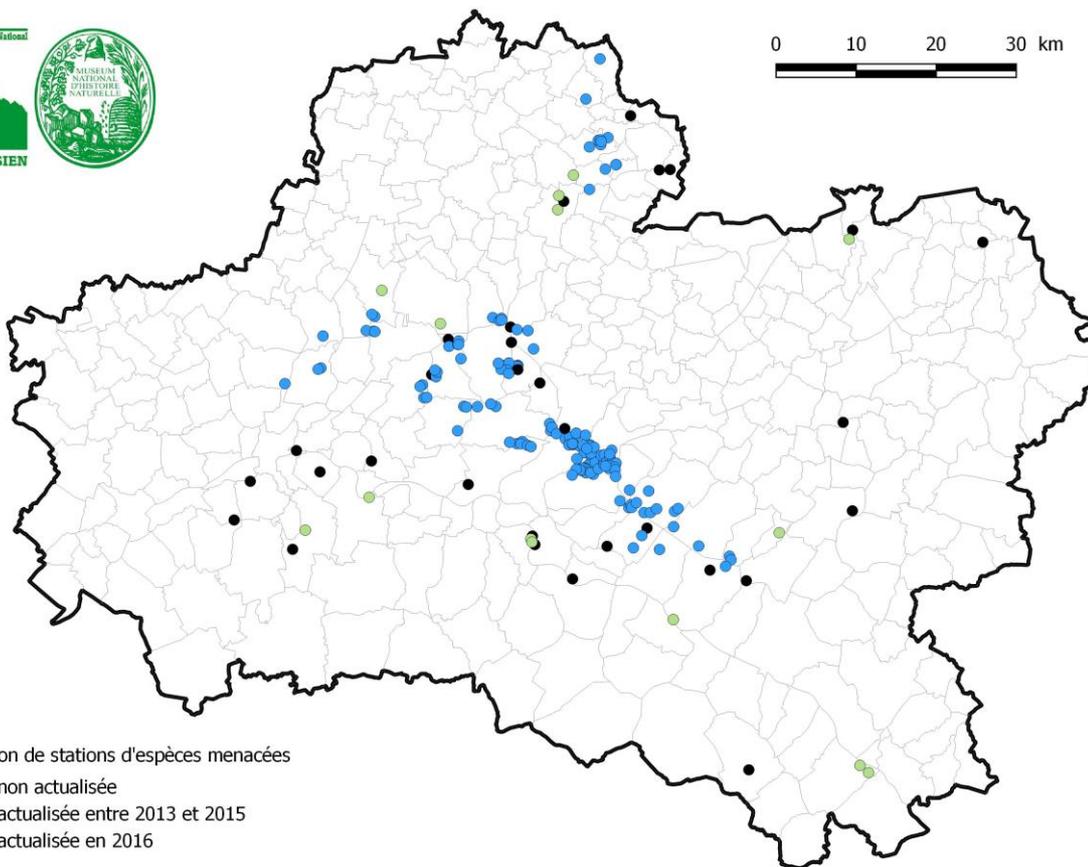
Les prospections réalisées en 2016 concernaient des mailles où moins de 200 espèces étaient inventoriées après l'année 2000. Elles sont indiquées par une étoile verte sur la carte n°4 ci-après.



Carte n°4 : Nombre d'espèces indigènes et naturalisées recensées par maille 5*5 après 2000 et prospections réalisées en 2015 et 2016 sur le département du Loiret

2.2.2. Actualisation de stations d'espèces en danger critique d'extinction de la liste rouge régionale

En complément des inventaires par maille, et en accord avec les actions à mener dans le cadre de la nouvelle convention 2014/2016, le CBNBP a poursuivi en 2016 l'effort de réactualisation des stations d'espèces présumées disparues (RE), en danger critique d'extinction (CR) ou en danger d'extinction (EN) de la liste rouge régionale initiée en 2012 par le programme de Cartographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité remarquable (CarNET-B). Des amendements ont été apportés à cette liste au cours de l'année (stations d'espèces classées EN actualisées ou nouvelles stations d'espèces classées CR) en plus des actualisations de données issues de la liste initiale (cf. Carte n°5).



Légende

Réactualisation de stations d'espèces menacées

- Station non actualisée
- Station actualisée entre 2013 et 2015
- Station actualisée en 2016

Carte n°5 : Répartition et état d'actualisation des stations d'espèces « CR » non revues depuis 2000 par le CBNBP sur le département du Loiret

Cette synthèse met en avant 132 retours sur des stations d'espèces fortement menacées (CR et EN) du Loiret réalisés en 2016 :

- *Inula hirta* (CR) recherchée dans diverses stations de la vallée de l'Essonne (12 stations, l'espèce ayant été revue dans 6 d'entre elles) ;
- *Sagina subulata* (CR) recherchée à Fay-aux-Loges le 24 mai 2016 (non revue) ;
- Actualisation de diverses espèces en forêt d'Orléans dans le cadre d'un stage sur la conservation de l'Arnica des montagnes [*Arnica montana*, *Menyanthes trifoliata*, *Comarum palustre* (CR), *Hypochaeris maculata*, *Pinguicula lusitanica* et *Jacobaea adonidifolia* (EN)].

Chaque station prospectée a fait l'objet d'un inventaire floristique (même lorsque l'espèce n'est pas revue) et d'une évaluation de la population (voir d'un bordereau de suivi lorsque l'espèce bénéficie d'un suivi), associés à une localisation géographique.

2.2.3 Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2016 dans le Loiret

Les inventaires menés en 2016 par le CBNBP et son réseau de correspondants ont été une fois de plus riches en découvertes et témoignent de la nécessité de poursuivre et de renouveler l'acquisition de données de terrain. Ces données illustrent également l'amplitude du réseau

de botanistes du Loiret, qui est à l'origine de nombreuses données parfois inédites pour le département. Il est donc important de maintenir une dynamique et ainsi, d'améliorer le niveau de l'expertise locale et le partage des connaissances.

Les principales observations de l'année sont :

Flore non indigène :



Euonymus latifolius (R.Dupré)

- ***Cynoglossum amabile*** (nouveau pour le Loiret), subspontané à Baccon, Floraphile (plante horticole) ;
- ***Euonymus latifolius*** (retrouvé pour le Loiret), vu à Malesherbes, collectif CBNBP (déjà indiqué par F. Botté sur la même commune en 1990) ;
- ***Lonicera caprifolium*** (retrouvé pour le Loiret), sur la commune de Malesherbes, collectif CBNBP (déjà indiqué par F. Botté sur la même commune en 1990) ;

- ***Nemophila menziesii*** (inédit pour le Loiret), subspontané à Saint-Jean-le-Blanc, Guillaume Moritel.

Bryoflore (2 espèces protégées et 12 espèces nouvelles pour le département découvertes dans les vallées de la Notreure et de l'Aquiaulne), informations complémentaires dans le rapport d'étude associé :



Weissia squarrosa à Coullons (P. Boudier)

- ***Fuscocephaloziopsis connivens*** (déterminante de ZNIEFF et protégée en région Centre-Val de Loire) ;
- ***Weissia squarrosa*** (déterminante de ZNIEFF et protégée en région Centre-Val de Loire, inédite pour le Loiret) ;



Sphagnum contortum dans une tourbière à Coullons (P. Boudier)

- **Espèces nouvelles pour le Loiret** : *Brachythecium rivulare*, *Chiloscyphus pallescens*, *Hookeria lucens*, *Herzogiella seligeri*, *Philonotis calcarea*, *Porella pinnata*, *Ptychostomum creberrimum*, *Sphagnum contortum*, *Sphagnum subsecundum*, *Zygodon conoideus*, *Plagiothecium denticulatum* var. *undulatum* ;
- ***Aneura pinguis*** (retrouvée pour le Loiret).

2.3 – Animation du réseau de correspondants flore du Loiret

Il a été convenu avec le Conseil Départemental du Loiret qu'une action renforcée dans l'animation du réseau de correspondants serait inscrite dans le nouveau partenariat 2014/2016.

Pour cela trois jours de terrain ont également été consacrés en 2016 à des prospections avec des correspondants du CBNBP actifs sur le Loiret. On peut citer par exemple une sortie organisée avec les « Naturalistes chapellois » le 8 juin 2016 sur la journée, dans les Bois de Bucy-Saint-Liphard, et consacrée à des inventaires généraux et la recherche d'espèces patrimoniales. Cette association naturaliste possède pour champ d'études habituel les bords de la Loire moyenne longeant la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin et toutes les parties du domaine public concernant la commune et les environs.

De plus, la transmission de supports de prospection à l'Atelier Botanique du domaine des Barres, a permis de faire avancer l'actualisation de données patrimoniales dans leur périmètre d'action. Il s'agit d'un groupe de correspondants comptant parmi les plus actifs du département. A titre d'exemple, plusieurs linéaires inscrits en itinéraires de randonnées ou en PDIPR ont été parcourus et inventoriés par ces derniers lors de leurs sorties hebdomadaires.

D'autres actions rentrent dans cette thématique liée à l'animation du réseau de correspondant avec notamment la valorisation de données produites par des botanistes actifs en région Centre via une intégration de leurs observations dans la base de données ©Flora du CBNBP.

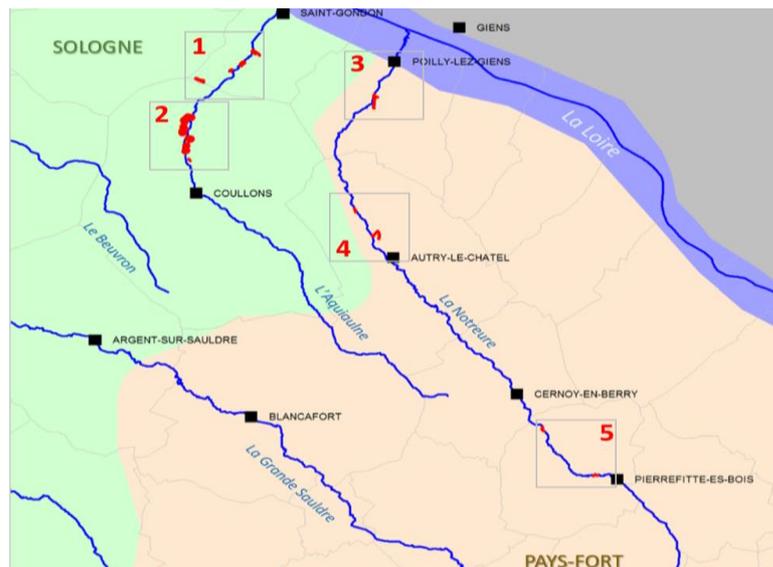
2.4 – Intégration de données financées par le Conseil départemental

Afin d'intégrer dans la base ©Flora des données financées par le Conseil départemental, les résultats d'une étude produite par Biotope sur un projet de déviation à Sully-sur-Loire ont été sollicités auprès du bureau d'études par le CBNBP.

Les listes d'espèces y figurant feront l'objet, dès réception des résultats, d'une mise en forme des données (pour répondre au cahier des charges de la base de données) en plus d'une validation.

2.5 – Etude bryologique de la vallée de la Notreure et de l'Aquiaulne

Pour la première fois dans le partenariat depuis 2011 a été intégré un volet concernant un compartiment du vivant encore peu connu et pourtant constituant un très bon indicateur de l'état de conservation des milieux, la bryoflore. Ainsi une étude a été consacrée en 2016 sur deux ensembles biogéographiques remarquables du Loiret, à savoir la vallée de la Notreure et de l'Aquiaulne. Ces deux vallées ont fait l'objet de prospections par deux chargés d'étude du CBNBP qualifiés dans ce domaine naturaliste (Florient DESMOULINS et Rémi DUPRE. Les sites étudiés sont localisés sur la carte n°6.



Carte n°6 : Localisation des inventaires bryologiques (vallées de la Notreure et de l'Aquiaulne)

1/ La Vallée de la Notreure a été le terrain d'une journée d'inventaire (cinq sites ont ainsi été prospectés). Les inventaires ont été essentiellement réalisés en bordure immédiate de la rivière en axant principalement sur les berges, les arbres de la ripisylve (notamment gros aulnes surplombants directement la rivière) ou encore certaines zones de suintements préalablement repérés sur la carte de l'IGN. Un prélèvement a systématiquement été réalisé pour les espèces les plus difficiles qui ont été déterminées en laboratoire et confirmées par Pierre Boudier, expert national.

Au total, ce sont donc 59 espèces qui ont pu être identifiées en bordure de la Notreure pour un total de 137 données. C'est une diversité relativement faible mais assez cohérente eu égard à la faible diversité d'habitats étudiés. Six espèces sont tout de même à souligner car considérées comme patrimoniales en région Centre-Val de Loire.

2/ La Vallée de l'Aquiaulne a fait l'objet de trois journées d'inventaire de terrain dont une avec Pierre Boudier. Les inventaires ont ciblé essentiellement les milieux humides : landes humides, suintements boisés à *Chrysosplenium oppositifolium*, boulaies marécageuses,

aulnaies-frênaies. Des zones plus sèches ont été inventoriées plus ponctuellement, comme des zones d'enrochement calcaire en bord d'étang, des pelouses acidiphiles ou des chênaies acidiphiles. L'intégralité des sites inventoriés se trouve à l'intérieur de la ZNIEFF de type II : 240003883 – Vallée de l'Aquialne. Un seul site en dépasse légèrement sur un vallon de la commune de St-Gondon. Au total, 127 espèces ont été identifiées parmi lesquelles 27 espèces peuvent être considérées comme patrimoniales dont deux sont légalement protégées en région Centre-Val de Loire. Comme pour la vallée de la Notreure, un prélèvement a systématiquement été réalisé pour les espèces les plus difficiles qui ont été déterminées en laboratoire et confirmées par Pierre Boudier.

Un rapport d'étude détaillé sera transmis au CD45 faisant un bilan précis des inventaires réalisés sur ces deux vallées dans l'hiver 2016/2017.

2.6 – Suivi des populations d'*Inule hérissée* en vallée de l'Essonne



L'inule hérissée

© C. Salvaudon, MNHN/CBNBP

L'inule hérissée (*Inula hirta* L., 1753) est une plante, comme la Marguerite commune, de la famille des Astéracées. Il s'agit d'une vivace de 10 à 50 cm de hauteur, à tige dressée, couverte de poils et facilement reconnaissable à son capitule de 30 à 50 mm de diamètre, souvent solitaire et composé de fleurs à ligules jaune d'or.

L'inule hérissée est, pour le Loiret, une espèce uniquement présente en Vallée de l'Essonne, qui constitue aussi le seul bastion de la région Centre-Val de Loire. Cette plante se retrouve dans les pelouses calcicoles xérothermophiles (*Xerobromion erecti* et *Teucrio montani-Bromenion erecti*) et les ourlets calcicoles xérothermophiles (*Geranion sanguinei*). Le niveau de menace pesant sur ses populations de taille toujours très réduite a été traduit dans la liste rouge régionale comme « En danger critique ». En effet elle est très fortement menacée par la fermeture des milieux. Cette espèce est

également protégée au niveau régional et déterminante de ZNIEFF.

Il existe donc, pour toutes ces raisons, une responsabilité territoriale de conservation de cette espèce dans le Loiret, et plus précisément en vallée de l'Essonne. Elle a été recensée ces vingt dernières années entre Givraines et Malesherbes, mention vieillissantes et parfois peu précises qui méritaient une mise à jour de l'état de ses populations.

Ainsi en 2016 ce partenariat a permis de parcourir l'ensemble des stations modernes ou historiques de l'espèce (11 au total) dans l'objectif de réactualiser les observations. De plus

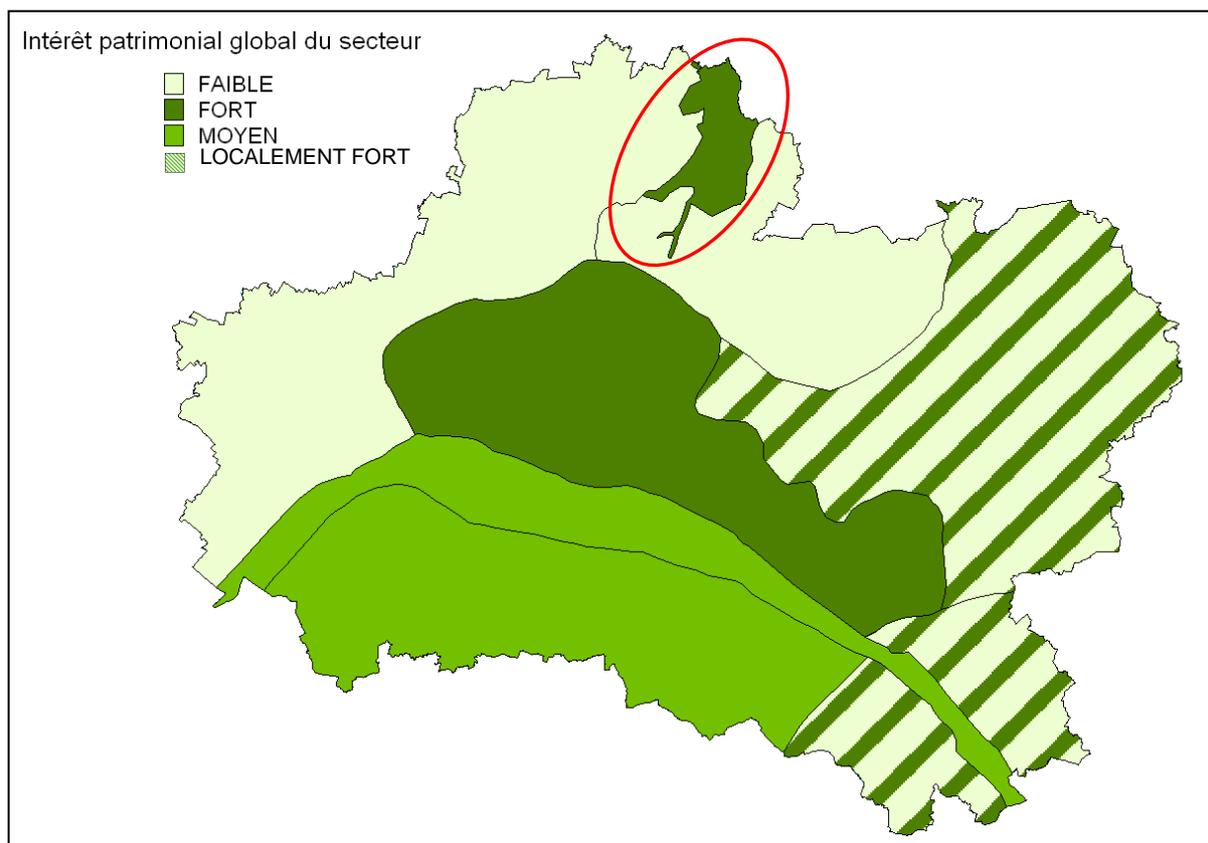
chaque population observée (répartie sur 5 stations) a fait l'objet d'un bordereau de suivi associé à un relevé de végétation et un état des lieux photographiques.

Ce travail donne également l'opportunité d'actualiser le tableau de bord de l'espèce (outil du CBNBP de suivi et d'état de conservation des espèces menacées) et de rédiger un plan de conservation à vocation des gestionnaires et des animateurs Natura 2000 (diffusion prévue pour le printemps 2017).

2.7 – Appui à la création d'un parc départemental en Vallée de l'Essonne

En 2011, le Conseil départemental a mené une réflexion approfondie pour une meilleure mise en œuvre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles, conduisant à la réalisation de son Schéma d'orientation départemental des espaces naturels sensibles (SODENS) ou Loiret, capital nature. En amont de la rédaction du SODENS, il avait souhaité faire le diagnostic de son territoire et des points de haute biodiversité connus dans le Loiret. Le CBNBP avait ainsi pris part à la réflexion menée en fournissant un certain nombre d'éléments d'orientations à une échelle de rendu communale (cartographie départementale du nombre total d'espèces patrimoniales, nombre d'espèces invasives par commune, et la réalisation de 17 cartes présentant la répartition potentielle des milieux patrimoniaux identifiés comme présents dans le département du Loiret).

La synthèse produite dans cette étude sur la patrimonialité des différentes régions biogéographiques du département (pour leur flore et leurs habitats naturels) avait mis en avant la vallée de l'Essonne comme l'une des plus riches (cf. carte n°7). Et cela tant pour le nombre d'espèces patrimoniales qu'elle abrite que pour la qualité des habitats présents. De nombreuses espèces et habitats (dans une moindre mesure) existants dans ce secteur sont uniques pour le territoire (on peut citer les pelouses sèches sur sols calcaires des *Mesobromion* et des *Xerobromion erecti* associées aux végétations des ourlets et des fourrés).



Carte n°7 : Niveau d'enjeux patrimoniaux pour la flore et les milieux par région biogéographique au sein du département du Loiret

Ainsi, en accord avec les objectifs de Loiret, capital nature, le CD45 souhaite étudier les possibilités d'acquisition d'un nouveau parc départemental en vallée de l'Essonne, aujourd'hui encore dénuée d'espace naturel sensible. Pour ce projet il a fait appel à l'expertise du CBNBP pour lui proposer sur cet ensemble biogéographique une liste hiérarchisée de sites éligibles selon une approche multicritères.

Cette étude de 2016 en vallée de l'Essonne a donc fait l'objet dans un premier temps d'un travail d'analyse pour recenser des sites à partir des éléments remarquables compilés par le CBNBP :

- Les réservoirs de biodiversité « lisières et pelouses sèches sur sol calcaires » regroupant les données des ZNIEFF, N2000, directive habitat Faune-Flore, les sites du CEN, les Réserves naturelles nationales et régionales ;
- Le cortège floristique typique des pelouses sèches sur sol calcaire (issu de la base de données du CBNBP © Flora) ;
- La présence de sentier de randonnées à proximité.

Ainsi une liste de huit secteurs remarquables a été retenue pour faire l'objet d'une approche complémentaire de terrain en se basant sur la synthèse des connaissances produites. Dans



Appui technique à la création d'un parc départemental en vallée de l'Essonne



Centre National de Biodiversité et de Patrimoine
14000 Nogent-sur-Ouche - 03 80 20 00 00
Maison de la Biodiversité et du Patrimoine
11 rue de la Biodiversité - CS 20 - F-02000 Reims
Tél : 03 27 70 10 10 - www.cnbp.fr

cette phase de travail les données ont été actualisées dans l'effort de prospection consacré, et les critères transmis par le CD45 ont été éprouvés (Accessibilité, notamment par les itinéraires de randonnées existants, possibilité de stationnement et d'aménagement, proximité des sites à enjeu entre eux et avec les voisins, particularités paysagères).

Un rapport d'étude « Appui technique à la création d'un parc départemental en vallée de l'Essonne » sera transmis au CD45 pour présenter les éléments de conclusion de ce travail.

3. Bilan comptable du nombre de jours consacrés à chaque volet du partenariat

Nature des actions et leur ressource 2012		Nombre total de jours réalisés	Nombre de jours de terrain réalisés
1. Entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales			
Ressources	Chargé d'études / de missions	35	15
	Ingénieur Gestionnaire de données	1	
	Technicien informatique	0	
	Saisie informatique	4.5	
2. Expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du projet de SODENS			
Ressources	Chargé d'études / de missions	90	29
	Ingénieur Gestionnaire de données	2.2	
	Technicien informatique	0	
	Saisie informatique	5.2	

4. Perspectives de renouvellement du partenariat

Dans l'objectif de renouveler notre partenariat, les services impliqués du Conseil départemental (DRIME et D2I) et le CBNBP ont échangé sur les actions à mettre en œuvre en 2017, à la fois dans une optique de continuité mais également par la proposition de nouveaux axes.

A l'issue des échanges, cet appui technique du CBNBP pourra se décomposer en deux axes répondant à des objectifs de l'agenda 21 et de Loiret, capital nature.

1. Une continuité d'appui du CBNBP pour la gestion des bords de routes du Conseil départemental :

- l'évaluation des enjeux flore et milieux naturels des bords de routes, notamment ceux qui seront soumis aux différents programmes de travaux (curage/dérasement, amélioration de la voirie, ...) à partir de 2017. L'acquisition de données complémentaires sur le réseau pour en améliorer la connaissance sera également conservée ;
- la formation des personnels techniques des agences territoriales des routes (Direction de l'Ingénierie et des Infrastructures) aux enjeux biodiversité existants sur le réseau des routes départementales (patrimonialité, invasives, gestion différenciée), sur le même schéma qu'en 2015. L'agence d'Orléans, notamment, n'avait pu assister qu'à une partie de la dernière session ;
- l'expertise floristique de bassins de rétention gérés par le Département du Loiret pour en déterminer les enjeux.

2. Une expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du schéma d'orientation départemental des espaces naturels sensibles :

- la poursuite de l'évaluation des enjeux flore et milieux naturels des itinéraires de randonnée dans l'objectif, dès 2017, d'une valorisation de ce patrimoine naturel du département avec l'application Loiret Balades (Cirkwi) accessible au grand public ;
- la réalisation de relevés floristiques (et bryologiques) pour actualiser en continu l'atlas départemental de la flore du Loiret ou pour confirmer des stations d'espèces en danger d'extinction ;
- l'animation du réseau de correspondants flore du Loiret pour maintenir une dynamique autour de la botanique sur le territoire du CBNBP ;
- et enfin la poursuite de l'action de conservation d'une espèce emblématique du Département, l'Inule hérissée.

Une réflexion est ainsi engagée pour renouveler le rapprochement de nos structures selon une nouvelle convention triennale, en y affectant 3/5^{ème} de poste de chargé d'étude/chef de projet scientifique.

ANNEXES

ANNEXE I : Synthèse des reports d'intervention nécessaires pour le programme de curage/dérasement 2016

Le tableau ci-dessous résume l'état des connaissances du CBNBP sur les secteurs du programme de curage-dérasement transmis en 2016 (tous les envois ont été pris en compte). Ces données sont le résultat des inventaires effectués dans le cadre du présent partenariat, en 2016.

RD	Commune	Canton	Point Repère		Côté	CURAGE	DERASEMENT			Priorité	Accord CBNBP pour travaux	Observations CBNBP
			Début	Fin		Longueur (ml)	Largeur à décapier (ml)	Longueur (ml)	Surface (m ²)			
Agence territoriale d'Orléans												
7	Marcilly en Villette	La Ferté St Aubin	12+000	13+000	D/G	-	2000.0		G/D	1	NON	Présence d'au moins une espèce protégée régionale sur l'accotement entre le PR 12+800 et 13 : <i>Oreoselinum nigrum</i> (11-100) [et <i>Oenanthe peucedanifolia</i> (1-10) dans le fond du fossé (à confirmer en fruit)].
7	Marcilly en Villette	La Ferté St Aubin	15+000	16+000	D/G	-	2000.0		G/D	1	OUI	Quelques pelouses sableuses à <i>Saxifraga granulata</i> . Pas d'espèce patrimoniale observée
13	Sandillon	St Jean le Blanc	1+000	4+000	G	6000	-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
13	Sandillon	St Jean le Blanc	3+300	4+000	G	-	700.0		G	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
13	Sandillon	St Jean le Blanc	3+500	4+200	G	-	650.0		G	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
14	Sandillon-Marcilly / VILDE		16+600	17+000	D/G	-	800.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
14	Vienne-en Val	St Jean le Blanc	20+000	22+500	D/G	-	5000.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
14	Vienne-en Val	St Jean le Blanc	24+300	24+750	D/G	-	900.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
14	Tigy	St Jean le Blanc	25+700	26+000	D/G	-	600.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
15	Ligny-le-Ribault	La Ferté St Aubin	23+400	23+900	G	-	500.0		G	1	oui sous condition	Présence de <i>Prunus serotina</i> (juvénile) au nord du linéaire. Risque de colonisation par cette espèce invasive pionnière. A surveiller après travaux.
17	Menestreau - Sennely	La Ferté St Aubin	10+000	11+000	D	-	1000.0		D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
17	Menestreau - Sennely	La Ferté St Aubin	11+300	11+500	D	300	-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain

17	Menestreau - Sennely	La Ferté St Aubin	13+350	13+550	D/G	400	-	-	-	1	NON	Présence de deux espèces patrimoniales des sols sableux (Genista anglica et Ranunculus paludosus, Protégée régionale). Se rapprocher du CBNBP avant intervention.
61	La Ferté St Aubin	La Ferté St Aubin	1+600	1+750	D	-	150.0		D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
61	Ligny-le-Ribault	La Ferté St Aubin	11+400	13+150	D/G	-	3500.0		G/D	1	OUI	Présence sur le talus de deux espèces déterminantes de ZNIEFF (Trifolium subterraneum et Vicia lathyroides) se développant sur sol sableux et favorisées par l'étrépage léger du sol (espèces pionnières)
61	Ligny-le-Ribault	La Ferté St Aubin	13+800	14+900	D/G	-	2200.0		G/D	1	NON	Présence, sur 500m à l'ouest de la section, de trois espèces patrimoniales des sols sableux (Armeria arenaria, Lepidium heterophyllum et Ranunculus paludosus, Protégée régionale). Se rapprocher du CBNBP avant intervention.
61	Ligny-le-Ribault	La Ferté St Aubin	15+100	15+400	D	-	300.0		D	1	NON	Présence de deux espèces patrimoniales des sols sableux (Armeria arenaria et Ranunculus paludosus, Protégée régionale). Se rapprocher du CBNBP avant intervention.
61	Ligny-le-Ribault	La Ferté St Aubin	15+600	15+900	D/G	-	600.0		G/D	1	oui sous condition	Présence de trois espèces patrimoniales des sols sableux (Corynephorus canescens, Armeria arenaria, Rorippa pyrenaica, "Vulnérable" sur la liste des espèces menacées de la région). Limiter au maximum l'impact du dérasement.
61	Ligny-le-Ribault	La Ferté St Aubin	16+600	16+700	D/G	-	200.0		G/D	1	oui sous condition	Présence de deux espèces patrimoniales des sols sableux (Corynephorus canescens, Armeria arenaria). Limiter au maximum l'impact du dérasement.
83	Tigy	St Jean le Blanc	2+700	3+100	G	-	400.0		G	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
83	Tigy	St Jean le Blanc	2+900	3+100	D	-	200.0		D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
83	Vannes-sur-Cosson	St Jean le Blanc	5+600	6+000	D/G	-	800.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
107	Jargeau	St Jean le Blanc	1+000	3+200	D/G	-	4000.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
126	St Cyr en Val	La Ferté St Aubin	3+000	5+800	D/G	-	5600.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
168	Ardon	La Ferté St Aubin	7+000	8+500	D/G	-	3000.0		G/D	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
226	St Cyr en Val	La Ferté St Aubin	0+000	1+500	D/G	3000	-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
2020	Chevilly / Cercottes	Meung sur Loire	15+800	18+500	D/G	-		3 000.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
97	Chevilly / St Lyé la Forêt		12+720	16+850	D/G	-		4 130.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain

125	Chevilly / St Lyé la Forêt		0+500	7+500	D/G	-			7 000.0		1	oui sous condition	Bord de route sans enjeu flore identifié après terrain sauf pour la partie sous l'aérotain où une station de Seneçon du Cap (Senecio inaequidens), espèce invasive pionnière, est présente au niveau des rambardes de sécurité. A limiter au niveau du PR 0+800 à l'essentiel et à surveiller après travaux.
955	Boulay-les-Barres à Villamblain	Meung sur Loire	12+500	31+800	D/G	-			19 300.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
8	Rebréchien	Fleury les Aubrais	12+000	13+500	D/G	-			1 500.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain sur les accotements
8	Neuville-aux-Bois	Pithiviers	18+200	19+000	D/G	-			800.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain sur les accotements
6	Chevilly / Sougy	Meung sur Loire	0+650	6+220	D/G	-			5 570.0		1	oui sous condition	Présence d'une espèce invasive, le Seneçon du Cap, sous la glissière de sécurité. Le dérasement va favoriser l'espèce pionnière. A limiter à l'essentiel et à surveiller après travaux.
106	St Lyé la Forêt	Pithiviers	7+700	8+700	D/G	-			1 000.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
424	Trainou / Donnery		0+000	5+420	D/G	-			5 420.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
106	St Lyé la Forêt	Pithiviers	6+720	8+430	D/G	1710		-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
8	Rebréchien / Neuville-aux-Bois		12+000	19+000	D/G	7000		-	-	-	1	oui sous condition	Préserver au maximum le talus lors des travaux (présence de lisières avec une espèce patrimoniale).
11	Loury / Neuville-aux-Bois		27+000	32+500	D/G	5500		-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
951	Tigy	St Jean le Blanc	63+200	64+550	D/G	4700		-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
951	Tigy / Ouvrouer-les-Champs / Férolles	St Jean le Blanc	64+550	68+000	D/G	-			6 900.0		1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
951	Tigy	St Jean le Blanc	65+000	65+800	D/G	1600		-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
951	Jargeau	Châteauneuf-sur-Loire	69+000	70+000	D/G	2000		-	-	-	1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
2020	Saint-Cyr-en-Val	St Jean le Blanc	40+000	40+500	G	-						OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain

Agence territoriale de Pithiviers

109	Courcy-aux-Loges	Malesherbes	6+160	8+000	D/G	-		3.0	1 840.00	5 520.00	3	NON	Bord de route abritant entre les PR 7+800 et 8 un bel ourlet forestier à végétation acidiphile, avec un pied d' Oreoselinum nigrum (Protégée régionale) , Trifolium medium et Campanula rotundifolia.
297	Bougy lez Neuville	Pithiviers	0+000	3+000	D/G	-		2.0	3 000.00	6 000.00	3	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
24	Malesherbes	Malesherbes	1+000	3+000	D/G	-		3.0	2 000.00	6 000.00	3	NON	Présence en lisières forestières de bords de route colonisés par des pelouses sèches sur sols calcaires et abritant des espèces à enjeu.

Agence territoriale de Sully sur Loire

9	Fay-aux-Loges	Chateauneuf /Loire	1+500	2+500	D/G	-		2.0	2 000.00	4 000.00	2	OUI	Bord de route sans enjeu flore malgré des végétations de prairies sur sables
55	Viglain	Sully sur Loire	6+120	8+740	D/G	-		1.5	5 440.00	8 160.00	2	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
952	Les Bordes - Bray-en-Val	Sully sur Loire	33	34	D/G	-		2.0	1 000.00	2 000.00	2	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
2060	Châteauneuf s/ Loire - St Denis de l'Hotel	Chateauneuf /Loire	70+500	76+100	D	-		1.0	5 600.00	5 600.00	2	oui sous condition	En lisière forestière, potentialité liée à un milieu en bon état de conservation (structure), bien ouvert. Contraste entre un milieu humide dans la dépression topographique et sec sur le talus de la lisière forestière. Trois espèces patrimoniales observées : Viola canina, Genista pilosa et Pedicularis sylvatica. Dérasement envisageable le long de la BAU (sous glissière) car pas d'enjeu sur la zone en remblais le long de la route.

Le tableau ci-dessous résume l'état des connaissances du CBNBP sur les secteurs nécessitant un besoin de recensement en vue de travaux routiers en 2016 (tous les envois ont été pris en compte). Ces données sont le résultat des inventaires effectués dans le cadre du présent partenariat, en 2016.

RD	Commune	Canton	Point Repère		Côté	CURAGE	DERASEMENT			Priorité	Accord CBNBP pour travaux	Observations CBNBP
			Début	Fin		Longueur (ml)	Largeur à décapier (ml)	Longueur (ml)	Surface (m²)			
Agence territoriale de Montargis												
943	Triguères	Courtenay	23+300	23+500	D/G		1.0			1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
943	Douchy	Courtenay	26+705	26+810	D/G		1.0			1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
Agence territoriale d'Orléans												
2020	Tivernon	Pithiviers	0+000	2+000	D/G		1.0			1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain
Agence territoriale de Pithiviers												
928	Pithiviers	Pithiviers	3+269	5+594	D/G		1.0			1	OUI	Pas d'enjeu flore identifié après terrain (Relevé réalisé en 2015 pour les besoins du programme cur/der 2015)
921	Rouvres-St-Jean	Pithiviers	0+000	2+500	D/G		1.0			1	OUI	Bord de route sans enjeu flore identifié après terrain (accotement sableux avec quelques espèces annuelles)
Agence territoriale de Montargis												
83	Isdes	Sully-sur-Loire	18+000	20+690	D/G		1.0			1	oui sous condition	Talus sableux favorable aux végétations de landes mésophiles et de pelouses entre le PR 18 et 19+200, et 20 et 20+500. Deux espèces patrimoniales observées <i>Tuberaria guttata</i> et une <i>Oenanthe</i> sp. sur le talus. Précaution à prendre pour ne pas impacter le talus et le fossé. Le calcaire va modifier localement le pH mais n'impactera pas le talus si il se limite à l'accotement

La campagne de terrain de 2016 a permis de finir de prospecter l'ensemble des secteurs de curage/dérasement prévus au programme (voir tableau ci-dessus). Les zones sur lesquelles un enjeu est connu sont signalées en orange et en rouge, et la nature de l'enjeu est précisé dans la colonne « Observations CBNBP »